

Les États-Unis frappent d'une amende une agence hollandaise pour avoir violé les lois du blocus



Londres, 20 avril (bbc).- L'agence hollandaise de voyages Carlson Wagonlit Travel (CWT) a été contrainte de payer 5,9 millions de dollars d'amende au gouvernement des États-Unis pour avoir violé les lois du blocus économique, financier et commercial que ce pays fait subir à Cuba depuis plus de 50 ans déjà et dont le caractère extraterritorial est de plus en plus marqué.

Le Département du Trésor des États-Unis a fait savoir que, du 8 août 2006 et le 16 novembre 2012, la CWT "a prêté des services concernant des voyages à Cuba où depuis l'île » à plus de 44 400 personnes.

Bien que le siège de la compagnie se trouve en Hollande, les actionnaires de la CWT sont devenus majoritairement étasuniens en 2006.

« C'est pourquoi, selon l'indique le Département du Trésor des États-Unis, depuis ce moment-là la compagnie est sujette à la législation étasunienne.

Selon le quotidien "Miami Herald", l'amende semble être l'une des plus fortes imposées à une agence de

voyages pour avoir violé le blocus bien que plusieurs banques étrangères aient été obligés de payer des centaines de millions de dollars pour cette même raison.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/20983-les-etats-unis-frappent-dune-amende-une-agence-hollandaise-pour-avoir-viole-les-lois-du-blocus>



Radio Habana Cuba